

DÉCLARATION FINALE

**Réunion des Présidents et Secrétaire généraux
des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États membres
et du Comité économique et social européen**

(Lisbonne, les 23 et 24 novembre 2006)

L'EUROPE: LE DÉFI DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ACCUEIL

À l'invitation du Conseil économique et social du Portugal, les Présidents et les Secrétaires généraux des conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États membres et du Comité économique et social européen se sont rencontrés à Lisbonne les 23 et 24 novembre 2006.

Une réflexion commune sur les importants défis de la diversité et de l'intégration qui sont posés aujourd'hui à l'Europe a conduit aux considérations suivantes:

Le présent document de travail se situe au niveau des valeurs et des principes qui devraient inspirer une politique européenne de l'accueil et de l'intégration des migrants. Il est porteur des valeurs traditionnelles et globales de l'Europe. Par le cœur comme par l'esprit, tout européenne ne peut que s'y associer et le considérer comme la référence morale des travaux de tous les CES.

Naturellement, il faut tenir compte des situations concrètes liées au marché du travail et aux capacités des systèmes de santé, d'éducation et de logement de chaque espace. Surtout, il faut tenir compte de l'ancienneté et de l'ampleur des politiques de regroupement familial menées depuis quelques années dans certains pays. Il faut enfin tenir compte de la grande diversité des situations démographiques. Certains pays ne nourrissent pas de véritable crainte sur ce plan mais d'autres se révèlent plus vulnérables.

Chacune des valeurs auxquelles se réfère cette note, chacun des principes énoncés mérite d'être examiné à l'aune des réalités locales et des capacités d'accueil et d'accompagnement des collectivités locales, des entreprises, des associations et des citoyens eux-mêmes.

Les politiques d'accueil et d'insertion à tous les niveaux sont un devoir humaniste fondamental : pour les faire rayonner. Il faut que les organisations constitutives des CES aident les citoyens à se les approprier

1. L'Europe réalise depuis 60 ans un grand dessein. La construction de **l'Europe de la paix du bien être et de la cohésion** repose essentiellement sur l'approfondissement d'une identité forgée dans la cohabitation harmonieuse de différents peuples et le respect des différentes cultures existant en son sein. La matrice des valeurs qui composent le legs européen au monde est le fruit de choix fondamentaux qui se sont imposés au cours des siècles: primauté de la liberté sur asservissement, de l'esprit sur la matière, de l'humanisme sur le dogmatisme, du droit sur l'arbitraire, de la démocratie sur le totalitarisme et de la diversité sur l'uniformité. Être européen c'est, avant tout, partager une conscience généreuse du monde, une conviction inébranlable quant à la valeur

première de la personne et une vision évolutive de l'humanité. Elle fait son chemin aux côtés des différents peuples qui enrichissent l'histoire et façonnent les cultures.

2. L'idéal contemporain de paix et de développement est une contribution pour les nations et les peuples sans distinction de lieu ou de condition.

L'Europe est le berceau d'idées et d'idéologies qui se sont répandues dans le monde entier. A l'eurocentrisme du passé, succède aujourd'hui le défi de la solidarité et de l'interdépendance. **Ce monde en mouvement appelle donc la consolidation d'un nouvel ordre planétaire fondé sur la mobilité et l'interdépendance. Les citoyens européens sont originairement des citoyens du monde.**

L'Europe est, dans une large mesure, le berceau des principaux mouvements migratoires, depuis le temps des découvertes. Une Europe qui a laissé des "marques" et des "affects" sur les différents continents ne peut s'étonner d'être aujourd'hui intensément recherchée en tant que destination de peuples et de cultures.

3. **L'Europe n'a jamais été indifférente au sort des autres peuples.** Cet *ex-libris* européen est constitué d'un tissu social très particulier: entremêlement d'histoires de rencontres broché d'une conception humaine de solidarité. Aujourd'hui, l'Europe est confrontée aux difficiles défis de la cohérence, de la fidélité à la richesse de ces rencontres, qui désormais se jouent sur la scène de son propre espace territorial.

La relation de l'Europe avec les peuples voisins, la manière dont les Européens accueillent et intègrent l'autre et la solidarité avec les autres parties moins développées de la planète sont autant d'aspects importants qui participent de la fidélité à des valeurs traditionnelles. **En l'absence de valeurs spirituelles, l'Europe sera une proie facile pour les prédateurs en la matière.**

La politique publique devrait concilier les équilibres internes naturels avec le devoir de solidarité face aux besoins et aux espoirs du "voisin" défavorisé. **L'Europe ne peut pas oublier le devoir de construire des ponts entre les deux rives, celle de la richesse et celle de la pauvreté extrême. C'est le défi du développement durable dans un contexte de pluriculturalité et de diversité.** Cet engagement ferme en faveur du pluralisme éloigne le spectre des guerres et fournit un antidote à la fragmentation de nos sociétés.

Un tel engagement suppose d'apprécier la contribution spécifique des minorités et leur valeur intrinsèque, avec la compréhension que l'égalité effective entre les différents peuples ne peut être atteinte que dans la mesure où ce modèle est, dans sa conception fondée sur la cohésion et diversité culturelle. **La réponse stratégique à la société-mosaïque est la société de la confiance.**

L'intégration va bien au-delà du droit de résider dans l'Union européenne et de bénéficier des droits sociaux et politiques fondamentales. L'intégration est une réalité à laquelle nous sommes confrontés sur le lieu de travail, à l'école, aux arrêts de bus, dans les clubs de sport. L'intégration, c'est aussi la diversité culturelle, la jeunesse, l'accès au marché du travail et le dialogue social: autant de domaines dans lesquels l'harmonisation de la législation n'est pas essentielle. C'est parce qu'elle fait partie de la vie quotidienne que la société civile, que nous représentons, a un rôle de premier plan à jouer pour la promouvoir. Avant tout en veillant activement à ce que les responsables politiques comprennent précisément les réalités économiques et sociales auxquelles les immigrés sont confrontés au quotidien, pour envisager ensemble des solutions appropriées, mais aussi dans l'élaboration et la mise en pratique active d'une vraie intégration au quotidien.

Un facteur important et décisif pour le destin de l'Union européenne est son déficit démographique. **Ainsi, une bonne gestion des flux migratoires est une grande priorité pour l'Europe.**

4. La consolidation d'une Europe de la citoyenneté plurielle et interculturelle exige par conséquent un projet éducatif rénové, reposant sur une culture respectueuse des droits de l'homme désormais complétée par un nouvel ordre de droits culturels – ou collectifs – pour défendre les libertés fondamentales de groupes humains entiers. **L'abolition des préjugés doit être une des priorités en matière d'éducation.**

Éduquer à l'interculturalité est également synonyme **d'apprendre à cohabiter avec la complexité et l'interrelation** en refusant toute interprétation simpliste de la société. Une condition *sine qua non* du dialogue interculturel et de la pleine citoyenneté est la prise de conscience de la valeur de l'Europe et du fait d'être "européen", en tant que richesse universelle et trait distinctif de civilisation et de civilité. Le défi consiste à réinventer un avenir avec une mémoire.

La création de mécanismes à même de promouvoir l'intervention civique des immigrés, notamment sur le plan de la démocratie locale est un vecteur primordial d'intégration effective.

5. Le contrat social de stabilité et de progrès pour l'Europe du XXI^e siècle comprend deux autres dimensions fondamentales: le développement du dialogue interreligieux et la réunification familiale. Le premier est de plus en plus reconnu tandis que le deuxième apparaît comme un élément essentiel des politiques d'immigration et comme une condition *sine qua non* du bien-être de l'immigrant. C'est un facteur essentiel d'inclusion sociale et de cohésion.

Néanmoins, en raison des changements de contexte et de la diversité des liens familiaux dans le pays d'origine, il est nécessaire d'élaborer une définition minutieuse, adéquate et claire du concept de famille. En outre, l'existence de conditions effectives d'intégration et de subsistance pour les parents des immigrants qui seraient acceptés par les mécanismes de réunification familiale, doit être évaluée au préalable. La loi devrait protéger l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent aux

fins de la réunification familiale, du renouvellement de la période de séjour ou de l'émission d'ordres de quitter le territoire ou d'expulsion.

6. **La lutte contre la discrimination sur le marché du travail** et contre l'instauration de différentes catégories de citoyens européens **sont des aspects essentiels dans l'instauration d'un rapport juste avec les migrants**. Corrélativement, il est nécessaire **d'intensifier la lutte contre l'immigration clandestine et de la rendre plus efficace**. En effet, une meilleure "intégration" des marchés du travail à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe se traduit par une gestion plus efficace des incitations à la mobilité professionnelle (notamment pour ce qui est de l'octroi de visas de travail, annuels et pluriannuels) et par une meilleure autorégulation des flux de travail qui choisissent pour destination de prédilection l'Europe.

7. **L'Europe doit montrer qu'elle est capable de coopérer de manière équitable et solidaire au développement des régions et des pays pauvres d'où proviennent les principaux flux migratoires**, pour des raisons humanitaires qui transcendent tout argument d'ordre pratique. Toutefois, il est certain que de cette capacité résulteront également des conséquences très positives pour la viabilité de la régulation future des flux migratoires dont les pays européens et l'économie européenne ont besoin.

8. Une vision dynamique de l'Europe du XXI^e siècle, nous permettant de relever les défis contemporains complexes, suppose à la fois **une refondation du projet européen sur la fidélité à une mémoire singulière et un repositionnement grâce à une prise de conscience de son rôle moteur dans un monde en profonde mutation**.

Une Union européenne capable de saisir et de relever les défis de la diversité est:

- une Europe des valeurs – fidèle à un code de civilisation empreint d'humanisme et de démocratie cosmopolite;
- une Europe interculturelle – compétente dans la gestion de la diversité;
- Une Europe de la solidarité - partageant des responsabilités ; créant des ponts entre les deux extrêmes – la richesse et la pauvreté
- une Europe ouverte au monde – dans lequel elle jouerait clairement un rôle de chef de file en matière de coopération et de développement vis-à-vis des peuples les plus défavorisés et répondrait intelligemment aux nouveaux niveaux d'interdépendance;
- une Europe de la sagesse – dans la gestion des flux d'immigrants, dans le combat rigoureux du trafic illégal de personnes, dans l'intégration exemplaire d'immigrants et de minorités.

La concrétisation de ces cinq principes suppose, en conséquence, l'existence d'une politique commune pour l'immigration, fondée sur l'harmonisation des intérêts nationaux et européens, qui permette de réguler les flux et de lutter contre l'immigration illégale.

L'art de vivre ensemble et dans la dignité humaine est un idéal européen, en parallèle avec une aspiration à un horizon durable de paix.

Jean Monnet, personnalité qui, avec Robert Schuman, a jeté les bases du nouvel idéal européen, a dit avec une clarté lapidaire: "*Nous ne coalisons pas les États, nous unissons des peuples*".
